



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion Vendredi 8 novembre 2019 à 18h30, à l'hôtel Kyriad Mirande, à DIJON

Présidence : **M. Daniel FONTENIAUD**

Présents : Patricia BEAURENAUD – Catherine BOLLEA – Roger BOREY - Michel BOURNEZ — Bernard CARRE - Jean-Marie COPPI – Roland COQUARD – Daniel DURAND - Gérard GEORGES - Marilyn GRANDVOINET – Michel NAGEOTTE – Christian PERDU – Patrick PONSONNAILLE - Gérard POPILLE - Philippe PRUDHON – Jacques QUANTIN - Christian RENIER - Alain RICHARD - Emmanuel SAILLARD – André SCHNOEBELEN - Michel SORNAY - Françoise VALLET -Thierry WANIART

Excusés : Christophe CAILLIET - Joël GODARD - Jean-François GONDELLIER (*donne pouvoir à Daniel FONTENIAUD*) – Philippe PICHERY (*donne pouvoir à Alain RICHARD*) – Daniel ROLET (*représenté par André SCHNOEBELEN*) - Nicolas VUILLEMIN

Assistent à la séance : René FRANQUEMAGNE - Laurent KLIMCZAK - Sébastien IMBERT - Vincent SZMATULA

En préambule, les membres du Conseil d'Administration, ayant pris connaissance du décès de la maman de Rémy RAVENET, salarié de la Ligue, lui adressent leurs sincères condoléances ainsi qu'à sa famille et à ses proches.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration adresse ses vœux de prompt rétablissement à Nicolas VUILLEMIN, membre du Conseil d'Administration et à Jérôme POBELLE, Directeur du District du DOUBS-TERRITOIRE de BELFORT.

1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2019 ET ELECTRONIQUE DU 7 OCTOBRE 2019

Réunion du Conseil d'Administration du 26 septembre 2019

Une remarque a été émise par Michel SORNAY suite à la parution du procès-verbal concernant la modification du paragraphe 6.2 : Examen des textes. Ce dernier souhaite compléter par le commentaire suivant :

« Suite à l'accord donné lors de la Conférence des Présidents du 30 Aout 2019, Michel SORNAY, regrette que les modifications de textes concernant le statut de l'arbitrage, (*principe de mutualisation, nombre de matchs à effectuer par les jeunes arbitres, ...*) ne soient pas prises en compte. »

Cette remarque est prise en compte et le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Réunion du Conseil d'Administration 7 octobre 2019

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

2.1 – SOIRÉES DES BÉNÉVOLES ET SOIRÉES PEF

Alain RICHARD dresse le bilan de la Soirée des Bénévoles CRÉDIT AGRICOLE qui s'est déroulée le 25 octobre dernier au stade Bonal à l'occasion du match SOCHAUX – AC AJACCIO.

- Nombre de personnes invitées : 147
- Nombre de personnes présentes : 108
- Nombre de personnes récompensées lors de la soirée : 44 (*dont remise récompenses des Bénévoles du Mois du District Doubs Territoire de Belfort*).

Il est rappelé que la prochaine Soirée des Bénévoles aura lieu le samedi 23 novembre prochain à DIJON, au stade Gaston Gérard, à l'occasion du match DIJON FCO – RENNES.

Par ailleurs, Alain RICHARD revient sur les trois soirées PEF organisées par la Ligue :

- à BESANÇON (*à l'auditorium Crédit Agricole*), le 3 octobre dernier, avec 52 personnes présentes
- à DECIZE (*dans une agence Crédit Agricole*), le 16 octobre, avec 25 personnes présentes
- à MONTCHANIN (*à l'antenne de la Ligue*), le 17 octobre, avec 45 personnes présentes

Enfin, Patricia BEAURENAUD intervient concernant les Clubs PEF de l'année : 24 clubs ont été récompensés. Une dotation équivalente à 632 euros par club a été remise à cette occasion.

2.2 – JOURNÉE RÉGIONALE DU LABEL À TONNERRE

Sébastien IMBERT dresse le bilan de la Journée Régionale du Label qui a eu lieu à TONNERRE le 19 octobre dernier. La Ligue remercie le club et le District pour leur collaboration à l'organisation de cette journée.

2.3 – CLUB LIEU DE VIE

Patricia BEAURENAUD présente les 14 clubs retenus et proposés à la FFF dans le cadre du projet « *Club Lieu de Vie* », outil permettant aux clubs de diversifier leur activité afin de devenir un véritable lieu de vie et d'échanges entre tous les licenciés et leurs proches.

Les clubs sélectionnés sont les suivants :

USC DIJON, US VILLERS LES POTS, US ST VIT, ASM BELFORT FC, AS BAVILLIERS, FC NOIDANAIS, FFM LA ROMAINE FC, AS JURA DOLOIS, US COTEAUX DE SEILLE, FC SUD LOIRE ALLIER 09, SUD NIVERNAIS IMPHY DECIZE, ES POUILLOUX, AS MELLECEY MERCUREY, AJ AUXERRE

Un seul club par Ligue sera retenu par la FFF et se verra remettre une récompense de 1.700 euros en juin 2020.

2.4 – AGENDA DU 1^{ER} SEMESTRE 2020

Daniel FONTENIAUD fait part aux membres du Conseil d'Administration des principales dates à retenir concernant le dernier semestre 2019 et le premier semestre 2020 :

- Conseil d'Administration (*DIJON, Kyriad Mirande*) : vendredi 6 décembre 2019
- Assemblée Fédérale (*Paris*) : samedi 14 décembre 2019
- Repas du Personnel : mardi 17 décembre 2019
- Baptême du Pôle Espoirs : vendredi 20 décembre 2019 (*parrain : Michaël ISABEY*)
- Opération 1000 ballons VW : à positionner en janvier / février
- Conseil d'Administration (*DIJON, Kyriad Mirande*) : vendredi 7 février 2020
- Conseil d'Administration (*DIJON, Kyriad Mirande*) : vendredi 13 mars 2020
- Séminaire des Présidents de Ligue (*Dijon*) : vendredi 3 au dimanche 5 avril 2020
- Conseil d'Administration (*DIJON, Kyriad Mirande*) : vendredi 17 avril 2020
- Opérations Clubs Pros « SOCHAUX et DIJON » : à positionner en avril / mai
- Conseil d'Administration (*DIJON, Kyriad Mirande*) : vendredi 22 mai 2020
- Soirée des Etoiles : à positionner en juin

2.5 – DOSSIER HORMÉ

Daniel FONTENIAUD présente les avancées relatives au dossier Hormé.

Il indique avoir visité les bâtiments du site des Poussots en présence du DIJON FCO le 9 octobre dernier. Par ailleurs, il indique que le choix des architectes sur le dossier est désormais réalisé avec une association de deux cabinets dijonnais : TOPOIEIN STUDIO et l'ATELIER CALC. Ces deux structures seront accompagnées par un Bureau d'Etude pour gérer la maîtrise d'œuvre du projet. Il rappelle que la Ligue, en tant que maître d'ouvrage, s'appuie actuellement sur la société ERGOS, dans le cadre d'une activité de conseil pour la programmation des espaces dédiés au niveau des différents bâtiments. Enfin, la SPLAAD (*Société Publique Locale Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise*) intervient en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Au niveau du calendrier, la première esquisse de programmation est prévue le lundi 18 novembre prochain et sera présentée au Comité de Suivi de la Ligue le 21 novembre. Les travaux de programmation doivent s'achever d'ici fin décembre. En parallèle, une étude de sol, pour la construction du bâtiment neuf devrait démarrer dans les jours prochains et le permis de construire déposé en mars ou avril prochain.

Enfin, concernant l'Antenne de MONTCHANIN, et suite à la validation à 96,57% en Assemblée Générale de la vente de l'immeuble, le Président précise que le COMEX de la FFF a également donné son accord pour cette vente (*conformément à l'article 12.4 « Attributions » des Statuts de la Ligue, qui précise que « les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la FFF »*) le 15 octobre dernier. Le compromis de vente a donc été signé entre les deux parties (*Ligue et CUCM*) et adressé à l'étude de Me GERBEAU à Montceau-les-Mines. L'acte authentique devrait être désormais signé dans le courant du mois de février 2020. Aussi, les travaux de déménagement des différents étages de cet immeuble (*à l'exception du 1^{er} étage qui restera à disposition de la Ligue*) sont programmés les 9 et 10 décembre prochains par la société JPL Déménagement.

2.6 – CONSEIL SOCIAL ET ECONOMIQUE

Christian PERDU fait le point sur les élections relatives au Conseil Social et Economique en précisant que le premier tour est programmé le 20 novembre prochain. Deux candidats pour les deux postes de titulaires ont été présentés par les différents syndicats (*SNAAF et UNICATEF sous l'égide de la CFDT*) ; il s'agit de Gérald MARCONNET et de Nicolas MERMET - MARECHAL.

Il indique enfin que le second tour est fixé le 3 décembre prochain pour les postes concernant les deux suppléants et si le quorum n'est pas atteint et/ou les sièges ne sont pas pourvus pour les candidats titulaires au premier tour.

2.7 – PROCÉDURES DES DOSSIERS « CNOSF »

Jean-Marie COPPI revient sur les deux dossiers pour lesquels le Conseil d'Administration a refusé la conciliation proposée par le CNOSF. Le Tribunal Administratif a été saisi pour ces deux dossiers.

Dossier A.S. BELFORT SUD :

Maitre CHIRON a défendu les intérêts de la Ligue devant le tribunal administratif de Besançon le 24 octobre dernier, dans le cadre de la procédure en annulation et en référé suspension introduite par le club A.S. BELFORT SUD et MM. AMAKRAN et BENKHEDDA,

L'ordonnance rendue énonce que la requête de l'A.S. BELFORT SUD et de MM. AMAKRAN et BENKHEDDA est rejetée mais que les conclusions présentées par la Ligue au titre de l'article L 761-1 du code de justice administrative (*remboursement des frais de procédure*) le sont aussi.

Dossier M.MEZRAG :

Suite au refus de la proposition de conciliation par le Conseil d'Administration de la Ligue, M. MEZRAG par l'intermédiaire de son conseil, a saisi le Tribunal Administratif de Dijon dans le cadre d'une requête en annulation. Le dossier est à ce jour entre les mains de Maitre CHIRON qui a accepté de représenter les intérêts de la Ligue. La Ligue se tournera vers la FFF pour nous accompagner dans ce dossier. La procédure d'échange des mémoires est ouverte pour une durée de 2 mois à compter du 24 octobre dernier. A ce jour, aucune date d'audience n'est fixée.

2.8 – COUPE DE FRANCE

Roland COQUARD félicite et souhaite bonne chance au nom des membres du Conseil d'Administration aux 10 clubs de la Ligue encore qualifiés et revient sur le tirage au sort du septième tour de la Coupe de France s'est déroulé le mercredi 30 octobre au Centre National du Football (CNF) de Clairefontaine.

Dix clubs Burgo-Comtois étaient donc concernés par ce tirage, marqué par l'entrée en lice des clubs de Ligue 2.

L'AS BELFORT SUD (R1) aura la chance de recevoir l'AS NANCY LORRAINE (L2) tandis que l'US LA CHARITÉ (R1) accueillera de l'AJ AUXERRE (L2).

L'ASM BELFORT (N2), sera opposé au GFC Ajaccio (N), le RC LONS-le-SAUNIER (R1) accueillera le FC ANNECY (N2) et le FC MONTCEAU BOURGOGNE (N3) quant à lui sera opposé au club alsacien du FC GEISPOLSHHEIM (R1).

Le FC 4 RIVIÈRES 70 (R1) recevra le FC CHASSIEU DECINES (R1) et le FC SOCHAUX MONTBÉLIARD (L2) se rendra dans les Vosges pour affronter le SA EPINAL (N2).

Deux clubs seront opposés à des représentants des DOM-TOM : JURA SUD FOOT (N2) accueillera la formation Réunionnaise de JS SAINT-PIERROISE et le Racing BESANÇON (N3) voyagera en Polynésie pour rencontrer l'AS VENUS.

Au niveau des clubs féminins, trois clubs de la Ligue disputeront le 1^{er} tour fédéral le week-end du 24 novembre prochain. L'US SAINT-VIT se déplacera pour défier l'AS MUSAU STRASBOURG, tandis que le Stade AUXERRE accueillera le RC STRASBOURG-ALSACE. Enfin, le FC VESOUL recevra le FC SEICHAMPS (54), club de la banlieue nancéenne.

3 – POINT D'ÉTAPES SUR LES FORMATIONS – PRIX DES FORMATIONS : COMMUNICATION, PÉDAGOGIE

Jacques QUANTIN dresse un point d'étape sur les formations et revient notamment sur les tarifs de ces dernières et la communication mise en place. (*Annexe 1*).

4 – RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : PLAN D'ACTION FINANCIER

Daniel FONTENIAUD et Christian PERDU présentent le Plan d'Action Financier mis en place au lendemain de l'Assemblée Générale de la Ligue du 12 octobre dernier (*Annexe 2*). Par ailleurs, Vincent SZMATULA intervient pour présenter le processus achats qui est validé ce jour (*Annexe 3*).

5 – PHASES FINALES DES COMPÉTITIONS NATIONALES JEUNES – SAISON 2019/20

La FFF a transmis un appel à candidatures lié à l'organisation des phases finales des compétitions nationales Jeunes, avec un descriptif des manifestations concernées :

- Demi-finales du Championnat National U17 - *Samedi 09 et Dimanche 10 Mai 2020*
- Finale du Championnat National U17 - *Samedi 16 ou Dimanche 17 Mai 2020*
- Demi-finales du Championnat National U19 - *Samedi 30 et Dimanche 31 Mai 2020*
- Finale du Championnat National U19 - *Samedi 06 et Dimanche 7 juin 2020*

Aucune candidature ne sera proposée par les Districts de notre Ligue.

6 – QUESTIONS DIVERSES

6.1 – RÉUNION DES CLUBS NATIONAUX

René FRANQUEMAGNE rappelle la tenue de cette réunion le 21 novembre prochain au Kyriad Mirande de DIJON, avec notamment à l'ordre du jour, la Licence Club Fédéral (*modifications FFF pour 2020-2021*) avec l'intervention de Laurent VAICHERE de la FFF, mais également les dispositifs du FAFA Emploi et du FAFA Formation présentés par Daniel FONTENIAUD et la Formation (*IR2F*) qui sera développée par Jacques QUANTIN.

6.2 – DÉLÉGUÉS SUR LES MATCHES DE FUTSAL

Laurent KLIMCZAK demande s'il est possible de désigner des Délégués sur les rencontres de championnats de Futsal. Michel NAGEOTTE indique que ce ne sera pas possible sur les rencontres de R2 Futsal mais que le nécessaire sera fait en cas de nécessité et de possibilité pour le championnat de R1 Futsal.

Michel SORNAY, s'exprimant au nom des Présidents de District burgo-comtois, regrette les termes employés dans le procès-verbal de la réunion du Conseil des Présidents de Clubs du 5 octobre dernier dans lequel il est noté que les membres de ce Conseil constatent « *l'absence d'un projet commun entre la Ligue et les Districts. Exemple : Dans le projet de fusion était annoncé l'idée d'un regroupement sur le même site [...] au niveau du projet Hormé* ».

Daniel FONTENIAUD précise de son côté qu'il n'a pas pouvoir à censurer ou modifier les éléments relevés par ce Conseil qui est un organe libre de son travail et de ses analyses. Cette réflexion a fait l'objet d'une question lors de l'Assemblée Générale.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie COPPI